

La démocratie à l'épreuve des identités en Afrique et au Sénégal : Analyse du discours politico-médiatique en contexte électoral

Demba Thilel Diallo
Université Cheick Anta Diop (Sénégal)
dtdiallo14@gmail.com

Aminata Diagne
Université Gaston Berger de Saint-Louis (Sénégal)
minadiagne81@yahoo.fr

Résumé

Si le but de l'AD est d'isoler les régularités discursives (Foucault), les mécanismes cognitives (Althusser) et les contraintes psycho-socio-langagières (Charaudeau), nous verrons que la construction/démocratisation des Etats africains (Sénégal) a donné naissance, selon le contexte politique (colonial, Territoire d'Outre-Mer, indépendance), à des formes de discours qui, à leurs tours, répondent à des considérations identitaires d'ordres culturelle, idéologique, religieuse ou ethnico-linguistique. La construction discursive révèle un enjeu dans un espace de contraintes modulées par des « conflits culturels », des « discours identitaires » voire des « chantages identitaires »

(Shayegan : 2012). Ce qui change profondément les formes et contenus des discours électoraux, nous poussant à réinterroger le rapport identité et démocratie. C'est la pratique même du discours, les formes de construction discursive en période électorale, se dissolvant dans l'espace médiatique, liant discours, identités et démocratie, que nous tenterons de dé/re-construire. On pourra donner une réponse sur comment se porte la démocratie en Afrique (au Sénégal particulièrement), tantôt accusant les coups des politiques et leurs stratégies manipulatoires, tantôt s'imposant grâce aux rapports de force et le poids des contraintes sociales, après un siècle de construction.

Mots clés : Discours, Identité, Afrique, Sénégal, Démocratie, Stratégies discursives, Parole politique.

Abstract

If the goal of AD is to isolate discursive regularities (Foucault), cognitive mechanisms (Althusser) and psycho-socio-linguistic constraints (Charaudeau), we will see that the construction/democratization of African states (Senegal) has given birth, depending on the political context (colonial, Overseas Territory, independence), to forms of discourse which, in turn, respond to identity considerations of a cultural, ideological, religious or ethno-linguistic order. The discursive construction reveals an issue in a space of constraints modulated by "cultural conflicts", "identity discourses" or even "identity blackmail" (Shayegan: 2012). This profoundly changes the forms and content of electoral discourse, prompting us to re-examine the relationship between identity and democracy. It is the very practice of discourse, the forms of discursive construction during elections, dissolving in the media space, linking discourse, identities and democracy, that we will attempt to de/re-construct. We can give an answer on how democracy is doing in Africa (particularly in Senegal), sometimes accusing the blows of politicians and their manipulative strategies, sometimes imposing itself thanks to the balance of power and the weight of social constraints, after a century of construction.

Key words: Discourse, Identity, Africa, Senegal, Democracy, Discursive Strategies, Political speech.

1. Considérations théoriques

1.1. Discours, corpus et analyse

- Le discours

Nous pouvons d'abord, à la suite de Foucault, considérer le discours comme un ensemble compact-hybride ; le discours est un ensemble d'énoncés qui se rapportent à un même système de règles historiquement déterminé à la suite d'une « formation discursive » suivant un *ordre de discours* (Foucault, 1970). Le discours fabrique donc son objet. La politique, la littérature, les médias sont des objets fabriqués parallèlement aux pratiques discursives. Une autre considération que nous aurons du discours est celle lacanienne ; pour Lacan, le discours « est un lien social » ; le discours fonctionne entre les hommes de la même manière que l'instinct entre les animaux :

« L'instinct tient ensemble les animaux. Ce qui fait aussi que les êtres humains tiennent ensemble est en rapport avec le langage (...). J'appelle discours ce quelque chose qui, dans le langage, fixe, cristallise, use des ressources du langage pour que le lien social entre parlants fonctionne(...) Un discours, ce que j'entends par là est ceci : un discours c'est cette sorte de *lien social* qui chez l'être parlant est conçu, fabriqué, fondé sur le langage³⁵. »

Enfin, dans la perspective de l'analyse française du discours, particulièrement de Patrick Charaudeau (2004), nous considérerons le discours comme « un contrat » inscrivant les locuteurs dans un espace de « contraintes sociales et contraintes discursives³⁶ » où l'individu est lui-même collectif. Le discours

³⁵ *Jacques Lacan parle*, un film de Françoise Wolff.

³⁶ Charaudeau Patrick, "Le contrat de communication dans une perspective langagière :
ISSN : 2789-1674 *GRAPHIES FRANCOPHONES* NUMERO SPECIAL

électoral africain sera considéré par le rapport entre pratiques discursives et pratiques sociales. Nous voudrions ressortir les conditions d'émergence des discours électoraux (expression, slogan, idéologie) en Afrique (au Sénégal), dans son processus de démocratisation (acteurs, médias), en fouillant dans la mémoire discursive ce qui reste, se cache ou se dissimule dans l'histoire électorale, comme une sorte d'archive.

- **Le corpus**

Nous considérons notre corpus comme un « archive » dans lequel nous allons pratiquer des « fouilles » ou « grattages », pour cadrer les conditions d'émergence, de même que les coups reçus, de la démocratie par la pratique discursive des politiciens, sous les contraintes des rapports et réalités sociales. Evidemment, le corpus sera tiré des discours de leaders en campagne électorale, leur slogan aussi. Il sera question aussi, puisqu'il s'agit d'analyse du discours politico-médiatique, d'enrichir notre corpus par des éléments médiatiques, la presse écrite en ligne notamment.

- **L'analyse**

Notre analyse du corpus sera nécessairement empirico-déductive. Comme le souhaite l'analyse de discours, elle sera interdisciplinaire.

Nous ferons une approche historique en convoquant dates et événements politiques pour une interprétation contextualisée. Parallèlement, notre analyse sera aussi logico-esthétique, c'est-à-dire que nous ferons une étude de *la structure du discours* en relation(s) avec ses *effets de sens*. Ce qui nous

contraintes psychosociales et contraintes discursives", in *Psychologie sociale et communication*, Bromberg M. et Trognon A (dir.), Dunod, Paris, 2004.

ISSN : 2789-1674 *GRAPHIES FRANCOPHONES* NUMERO SPECIAL

permettra, à la suite de Charaudeau, d'établir le rapport *forme-sens* dans les *pratiques discursives* des locuteurs ciblés. Plus précisément, cette analyse portera sur la *forme de la communication*. Enfin, la démarche pragmatique consistera à considérer le discours électoral comme pratique où le langage se noue à l'action.

1.2. Elections et Discours électoral en Afrique

Si nous considérerons le discours comme action et l'élection comme un cadre réglementaire, nous verrions que la démocratie est considérée comme moteur et idéal dans l'organisation des élections (espace médiatique, pluralisme politique, liberté de presse), que le discours politique est un jeu de manipulations qui tentera d'esquiver les barrières démocratiques ou de se jucher sur ses valeurs pour accéder ou se maintenir au pouvoir. En restant dans le cadre africain, nous trouverons une histoire électorale riche de jeux et d'enjeux discursifs, où le processus de démocratisation est à la merci (mot que nous aimerions rejeter) de revendications identitaires, de constructions idéologiques et de revendications de groupes de pression, régulée dans l'espace médiatique, condition d'existence du discours politique.

Signalons vite que les difficultés que l'Afrique a connues dans son processus de démocratisation ne sont que les germes d'une gestion électorale née d'une colonisation qui a installé un système politique de compromis sur les aspects culturels et ethniques. Quand c'était nécessaire, l'administration laissait se développer ou provoquait même des fragmentations ethniques et sociales qui tendaient à diviser les groupes et créer des antagonismes politiques nécessaires pour l'exploitation économique et la domination politique coloniale. Dans le fond, la politique coloniale classifiait les catégories sociales, une classification

qui octroyait ou retirait le droit de vote. Par exemple au Sénégal, jusqu'à l'avènement de la loi Lamine Gueye³⁷, sur toute l'étendue du pays seuls les habitants des quatre communes (Saint-Louis, Gorée, Rufisque et Dakar) avaient certains droits civiques. Le reste de la colonie était des sujets, des sujets français.

Après les années 1945, le régime colonial a progressivement introduit le principe de l'élection (largement en raison de l'agitation et de la résistance des Africains) dans un cadre de politique autocratique entretenant la discorde et produisant de cruelles mesures à caractère ethnique, cause première de l'échec des élections. Le pouvoir colonial portait beaucoup d'intérêt à la nouvelle élite politique locale et à l'État successeur auquel le pouvoir politique devait être transféré peu à peu.

S'agissant de la politique postcoloniale, elle a été façonnée sur l'héritage colonial et le caractère des régimes successeurs. Engagés, à l'aube des indépendances, dans la construction de leur nation et d'une Afrique unie, les successeurs du régime colonial, sans transition, ont basculé en régimes totalitaires, avec la centralisation du pouvoir et le parti unique, étouffant les premières racines de la démocratie. Ils prétextaient que les diversités ethniques et linguistiques, le pluralisme politique et médiatique provoqueraient des opinions divergentes et finiront par nuire à l'unité nationale, synonyme, pour eux, de démocratie (l'unité nationale) : une identité commune, une seule nation et un seul parti. Aussi ces élites, Senghor, Boigny, Sékou Touré, Modibo Kéita, la liste est longue, ont-elles reconfiguré la démocratie et ses systèmes électoraux pour en faire leurs propres instruments et ceux de la

³⁷La loi n° 46-940 du 7 mai 1946, dite loi Lamine Gueye, est une loi française tendant à proclamer citoyens français tous les ressortissants des territoires d'outre-mer.

domination de leur parti. A coup sûr, pendant des décennies, ces dirigeants politiques ont empêché le rayonnement de la démocratie, qui se mesure par des observables standards : multipartismes, pluralisme médiatique, avec des élections libres et transparentes. René Dumont résume bien cette désolation dans un ouvrage dont le titre explique clairement cet état des choses : *l'Afrique noire est mal parti* (1963). Cette vision est bien confirmée dans les romans d'Ahmadou Kourouma, notamment *Les soleils des indépendances* (1968) et *En attendant le vote des bêtes sauvages* (1998). Dans le premier roman, il traduit les illusions qui ont suivi l'indépendance de l'Afrique, car derrière ces nuages se cachent de grands orages qui présagent des moments terribles pour l'Afrique. Le second confirme bien les craintes annoncées dans la mesure où le romancier dessine la dictature sanglante des grands « tyrans » et « despotes » (comme Mobutu, Sékou Touré, Bokassa) qui ont fait pire que le régime colonial.

Ainsi, faute d'élections libres et transparentes, l'intervention militaire est devenue courante, enfonçant davantage les États postcoloniaux dans l'autocratie. Rares sont les pays qui n'ont pas connu de coups d'Etat et, par la suite, de régimes antidémocratiques.

En revanche, le début des années 1990 a été marqué en Afrique par une vague de démocratisation et par l'universalisation du discours démocratique, entraînant la réintroduction du multipartisme et des élections concurrentielles dans la plupart des pays du continent. Il s'agissait pour beaucoup d'une redécouverte de la liberté et de la démocratie, après une longue période durant laquelle des régimes monopartisans furent mis en place sous prétexte des impératifs (contraintes) de la construction nationale et du développement. Il semble aujourd'hui que la situation a (beaucoup) évolué ; on verrait même

une sorte de mode où la quasi-totalité des dirigeants africains se revendiquent comme élus du peuple et pourraient très difficilement faire autrement, au risque d'un vote sanction au bout du mandat.

1.3. Spécifiés des discours politique et électoral en Analyse de Discours

Le discours électoral est un type discursif appartenant au genre (du discours) politique. Il y a plusieurs manières de considérer le discours politique.

Au plan, sociologique, Claude Lefort, cité par Charaudeau (2005), le considère comme un ensemble hétérogène où se croisent plusieurs faits, faits nous obligeant à l'aborder de manière transversale par l'interdisciplinarité qui, par excellence, est la démarche de l'Analyse de discours : des faits *sociaux* (rapports), *moraux* (valeurs), *juridiques* (réglementation, législation) et *politiques* (Gestion, idéologie). Dans l'analyse de discours, nous nous inscrivons dans la logique de Charaudeau pour considérer le discours politique, électoral, autour de trois points.

D'abord, son rapport avec le pouvoir : la conquête du pouvoir ou le maintien du pouvoir, voilà la politique. En effet, on a fini de confondre le discours politique au pouvoir. Ce pouvoir s'acquiert par la force, comme c'était le cas durant l'époque des monarchies, de l'impérialisme ou, cela peut toujours être le cas, des coups d'Etat. Il peut aussi s'acquérir par le consensus, le compromis ou le vote comme l'impose la démocratie de plus en plus. C'est justement du fait que le discours prend la place de ce corps-à-corps qu'il devient alors

action. Le discours politique devient action, action qui vise à conquérir le pouvoir ou à le conserver. Il devient impossible d'envisager une lutte politique sans discours politique.

Ensuite, son aspect pragmatique (puisque discours est *action*), le discours politique peut être approché tout simplement comme une *parole publique* sur la chose politique. Cette parole peut prendre quatre formes, à la suite de Charaudeau (2005) : la *promesse* (un manque à combler), la *décision* (décider une chose au nom d'un pouvoir conféré), la *justification* (rendre compte suite à un écart) et, enfin la *dissimulation* (jeu de masquage). A l'intérieur de cette dernière, on retrouve toute une gamme de stratégies qui donnent au *mentir* (Charaudeau, 2014) politique une image de controverse et de paradoxe tissée par une manipulation ou par une raison d'Etat. On y retrouve les stratégies suivantes : le *silence* (on refuse de se prononcer sur un sujet), le *flou* (on a une position controversée), la *dénégation* (rejet total, quel que soit l'évidence) et, enfin, la *raison suprême* (cacher ou mentir au nom de l'intérêt général).

Et, enfin, son espace de *contraintes* : en fait comme tout discours, le discours politique obéit à des règles de formation, un ordre *de discours* (Foucault) ou manifeste un lien social (Lacan) basés sur des orientations que nous pouvons appeler systèmes de valeurs conceptualisés (idéologie). Nous avons, toujours selon Charaudeau, trois grands espaces de contraintes. Les *contraintes de simplicité* (un vocabulaire simple, accessible à la masse), des *contraintes de crédibilité* (un ethos de vérité) et des *contraintes de dramatisation* (qui consistent à théâtraliser en exagérant le discours pour toucher la sensibilité du public : le pathos).

Voilà esquissé le discours politique à l'intérieur duquel se construit le discours

électoral. Comme nous l'avons indiqué, si dans un discours politique le combat est la montée au pouvoir, l'élection devient le présupposé de l'entrée au combat et de la victoire finale qui reste à envisager.

Quant à l'élection, on le définit comme la désignation, par le vote d'électeurs, de représentants (une personne, un groupe, un parti politique) destiné(s) à les représenter ou à occuper une fonction en leur nom. La société transfère à un Président (élection présidentielle) ou à des Elus locaux (élections législatives ou municipales) une légitimité constitutionnelle ou juridique pour administrer les affaires ou exercer une contrainte.

Aujourd'hui, les avancées de la démocratie ont fini d'imposer l'élection comme la condition nécessaire en vue d'accéder au pouvoir.

2. De l'interprétation du discours électoral dans la démocratisation du Sénégal

Il n'est un besoin de démontrer que dans l'histoire électorale, il y a toujours des facteurs (politiques, culturels et économiques surtout) qui déterminent le comportement électoral aussi bien des candidats que des électeurs. Ces facteurs qui préexistent au discours électoral sont une sorte de cadre du discours. Il y aurait une sorte de mémoire discursive (on pourrait parler de prédiscours, pour emprunter l'expression à Anne-Marie Paveau) qui réactualise les identités discursives, linguistiques et culturelles qui, dans le processus de démocratisation des pays africains comme le Sénégal, régissent le discours électoral selon le contexte. Nous postulons trois grandes phases de l'histoire électorale en Afrique. Dans la première phase, le discours électoral est plutôt construit autour des revendications culturelles africaines. Si

démocratie rime avec liberté, refus de l'aliénation, nous verrions comment les revendications d'ordres raciales culturelles amènent au pouvoir les métis, les citoyens-français-noirs (Blaise Diagne) et les sénégalais (Lamine Gueye et Senghor). Les élections qui ont opposé surtout Carpot à Blaise Diagne, Lamine Gueye à Senghor, ont vu des discours qui sont alimentés par des considérations raciales et culturelles. Ce sont ces contraintes qui organisaient le discours électoral. La deuxième phase, qui va de 1945 à 1980, montre que le discours électoral est construit, légitimé par des considérations idéologiques. C'est la période du parti unique. Le socialisme africain, le concept de négritude, l'unité nationale occasionnent des discours obligatifs, persuasifs, manipulateurs (c'est le cas en réalité du discours politique). La troisième phase est celle qui va des années 80 à nos jours. La montée en puissance des médias va de pair avec la prolifération des lobbies ou groupes de pression de tout genre. Le discours électoral devient alors un lieu de négociation et de rapport de forces, se passant dans les médias qui sont de véritables « arènes publiques », pour emprunter l'expression à Daniel Cefai (1996).

2.1. Les votes de proximité raciale : 1900 à 1945 :

L'avènement des mulâtres a donné lieu d'abord, dans les classes dirigeantes, à une nouvelle orientation des élections au Sénégal, dans un contexte colonial. Les mulâtres, au plan sociologiques, anthropologiques et culturel, sont plus proches des citoyens des quatre communes.

Les rapports sociaux conditionnaient un nouvel ordre de discours, un nouvel événement discursif basé sur la proximité culturelle. Par exemple, François Carpot³⁸ avait construit son discours électoral en tant que candidat qui

³⁸ François Carpot (1862-1936) est un avocat métis originaire de Saint-Louis qui fut député du

représente les intérêts locaux. Conscient du poids de la culture et de la religion, il fait un clin d'œil au clergé, aux chefs coutumiers et aux dirigeants lébous³⁹ de Dakar. Toutefois, si le but du vote est d'organiser et d'améliorer les conditions, par les élus, il s'agissait pour ces électeurs des quatre communes de ne pas donner leurs voix à un juif (François Carpot).

Du côté des sénégalais d'origine souche, les choses commencent à changer de façon sensible. L'élection de Galandou Diouf comme Conseiller général de Rufisque (1909) est symptomatique à cet égard. Ce sont les lébous de la presqu'île du Cap-Vert qui ont donné leurs voix à un originaire de Saint-Louis, dépassant les rivalités soigneusement entretenues par les dirigeants mulâtres. De plus, les jeunes diplômés sénégalais, travaillant dans l'administration et le commerce, ont tendance à se regrouper et à échapper aux structures ethno-familiales qui se sont reconstituées en ville. Les chefs de quartiers, grands électeurs des « clans mulâtro-européens », perdent de leur influence sur cette nouvelle catégorie sociale. Déjà en 1908, s'était créée une association, *l'Aurore* de Saint-Louis, tout d'abord destinée à des activités culturelles et artistiques. Dès le départ, elle enregistre l'adhésion de jeunes comme Lamine Gueye et Amadou Duguay-Cléodor Ndiaye, jeune écrivain. Les discussions politiques prennent bientôt le pas sur les autres préoccupations, avec Blaise Diagne qui se présente pour surprendre les mulâtres qui le prenaient pour un amateur. Il est candidat des « Quatre communes » du Sénégal (St-Louis, Rufisque, Dakar et Gorée) qui jouissent d'un statut spécial unique par rapports aux autres contrées des colonies. Ce statut confère à leurs habitants la possibilité de voter lors des élections : ils peuvent élire des conseillers municipaux et un député.

Sénégal à la Chambre des députés française entre 1902 et 1914

³⁹ Les **Lébous** constituent une communauté au Sénégal. Traditionnellement pêcheurs mais aussi agriculteurs, ils sont concentrés dans la presqu'île du Cap-Vert, aujourd'hui connu sous le nom de Dakar.

Le vainqueur des élections législatives représente les quatre communes au palais Bourbon.

En 1914, Blaise Diagne est élu député à l'Assemblée nationale française, un noir venu après plusieurs élections qui ont vu s'imposer les mulâtres. Il s'était formé une sorte de « lobbies », comprenant des lébous de la presqu'île du Cap-Vert et les jeunes Sénégalais. Les mulâtres s'étaient accoutumés à des campagnes électorales dont le discours était nourri de pressions sur les chefs des groupes d'électeurs. La contrainte que les candidats (les mulâtres) exerçaient sur ces électeurs était tellement forte et maîtrisée, d'autant que le vote n'était pas secret. En revanche, le vote qui clôturera ces élections de 1914 était organisé sous des contraintes légales qui renforçaient la liberté des électeurs au grand bénéfice de Blaise Diagne. En effet, maintenant avec la loi qui garantit le secret du vote, sans aucun moyen de contrôle, le discours électoral des candidats envers les électeurs changera profondément. En réalité, nous savons que la politique est fortement liée au pouvoir avec des moyens pour y arriver. Le regard et la pression que les candidats avaient le jour du scrutin pour obliger les électeurs à voter pour eux disparaît avec cette nouvelle loi. Les techniques de persuasions discursives changent alors. Blaise Diagne l'a bien compris, il va jouer la carte de la proximité anthropologique et sociale. Alors que les mulâtres et les noirs assimilés avaient tendance à cacher leur origine, il utilise siennes habilement, pendant que ses adversaires voulaient l'anéantir avec. Alors en pleine campagne électorale pour la députation, Diagne déclarait ouvertement : « On a sorti ma généalogie. Oui, Je suis fils d'un cuisinier nègre et d'une pileuse de mil ⁴⁰ ». Son ordre de discours se ramenait à convaincre ses « semblables » à se débarrasser de leurs automatismes électoraux et de leurs liens de sujétion à l'égard des grands

⁴⁰ Réunion publique du 29 avril 1914

électeurs qui les manipulaient. Blaise Diagne crée une sorte de bureau électoral composé de sénégalais influents à l'image de Galandou Diouf⁴¹ et Mody Mbaye⁴². Il se tourne aussi vers la presse et un journal intitulé *La Démocratie du Sénégal* est tout fait pour sa campagne. Une forte campagne dans la presse lui offrit plus de visibilité.

Le succès repose également sur la construction discursive aux travers de thématiques orientées en propagande. Il se construit un éthos solide d'intellectuel enraciné arrivant à faire dialoguer la technique occidentale à la dextérité sénégalaise. Il défend aussi, durant sa campagne, l'égalité des races, l'égalité des droits pour tous les habitants des quatre communes. Diagne résume bien le sens donné à la campagne électorale : « Si vous voulez avoir votre place au soleil, comme tout le monde, allez aux urnes non plus pour vous donner un maître mais pour choisir un ami, un parent, un défenseur de tous les instants. Vos adversaires tremblent à la seule idée de votre éveil politique et social.⁴³ »

On connaît la suite. Il bat tous ses adversaires mulâtres qui, du coup, disparaissent de l'arène politique sénégalaise au bénéfice des Noirs. En effet, son élection changea la donne en faveur des « évolués » qui restèrent des acteurs locaux incontournables et dont certains continuèrent à jouer un rôle de premier plan jusqu'à l'accession du pays à l'indépendance, voire après. Blaise Diagne occupera la scène politique sénégalaise et sera réélu jusqu'à sa mort.

A partir des années 1945, la scène politique sera occupée par des leaders

⁴¹ Premier Africain élu pour représenter la Commune de Rufisque au Conseil Général à Saint-Louis.

⁴² Enseignant révoqué du fait qu'il livrait des activités de commerce en parallèle, il s'est surtout distingué par son opposition contre l'administration coloniale.

⁴³ Blaise Diagne dans le « manifeste » de son comité électoral

comme Lamine Gueye mais surtout Senghor.

2.2. L'idéologisation de la démocratie ou senghorisation : 1945-1980

Si les manipulations ou considérations idéologiques ont caractérisé le discours politique et électoral durant cette fourchette, c'est parce que l'histoire de la politique du Sénégal s'est rapidement confondue avec la fulgurante ascension de Léopold Sédar Senghor. Toutefois, son ambition/conception politique, du moins la construction de son idéologie sur la chose politique sénégalaise, a semblé vite biaiser le processus de démocratisation, au lendemain de son « élection » comme Président. Il faut considérer la carrière politique de Senghor en deux temps : la première en tant que député (1945-1960) et la seconde en tant que Président de la République du Sénégal (1960-1981).

2.2.1. Pendant sa carrière de Député

De 1945 à 1980, la vie politique de la colonie du Sénégal (Territoire d'Outre-mer) fut active, par de fréquentes élections auxquelles participaient davantage les sénégalais.

À partir de 1945, les différences d'orientation ou idéologiques commencèrent à l'emporter. Des leaders comme Senghor embrasse une carrière politique qui suivra une allure ascendante. Engagé en politique de 1945 à 1980, Léopold Sédar Senghor s'inscrit dans la postérité comme l'une des figures les plus adulées de la politique sénégalaise de par son statut de « père de l'indépendance ».

Téméraire, Léopold Sédar Senghor s'était opposé en 1947 à la centralisation de la Section Française de l'Internationale Ouvrière (SFIO), en tant que

ISSN : 2789-1674 *GRAPHIES FRANCOPHONES* NUMERO SPECIAL

membre. Sa vision politique prend vite une tournure différente, nourrie profondément du concept de Négritude. Il accuse même Lamine Gueye de ne pas œuvrer pour l'indépendance et de faire preuve de complaisance envers le pouvoir colonial. Il scelle son avenir politique en quittant la SFIO et en créant le Bloc Démocratique Sénégalais (BDS). Il s'oppose à Lamine Guèye aux législatives des années 50. Son discours électoral et sa stratégie politique de proximité lui font gagner un succès éclatant grâce aux liens que son jeune parti a réussi à tisser avec les confréries musulmanes les plus influentes du pays et avec la masse paysanne. Dans sa thèse de doctorat, Moustapha Sow (2016, p. 24) présente les deux « personnalités » qui dominèrent l'espace politique sénégalais, à savoir Léopold S. Senghor et Lamine Gueye, surtout comment le premier a construit son discours électoral pour remporter les élections bien qu' « issu d'une ethnie minoritaire (l'ethnie sérère) » et « catholique de surcroît dans un pays où plus de 80% de la population se déclaraient musulmans » M. Sow nous apprend que Senghor :

N'hésita pas à s'éloigner des milieux intellectuels en s'approchant des paysans et ainsi se faire apprécier des masses et s'assurer du soutien très prisé des chefs religieux et coutumiers. Une telle stratégie ne pouvait qu'être accompagnée d'une politique de communication susceptible de présenter l'adversaire comme un lettré occidentalisé et éloigné des réalités locales. (...) En sillonnant les campagnes, il avait opté pour une stratégie de communication, celle de proximité, qui s'est avérée payante (2016, p. 24).

C'est ainsi qu'avec le vote massif des anciens sujets, le BDS obtint aux législatives de 1951 plus de 67% des suffrages exprimés avec deux députés (Senghor et Abbas Gueye).

La fin des années 1950 ouvre le début de l'autonomie des colonies avec le vote
ISSN : 2789-1674 *GRAPHIES FRANCOPHONES* NUMERO SPECIAL

de la loi Gaston Defferre, loi plus connue sous le nom de Loi-cadre (fin 1956 début 1957), qui permettait, pour la première fois, aux colonies de disposer d'un Conseil de gouvernement local. *L'ordre du discours* tournait autour de « indépendance immédiat » et « indépendance progressive », sous l'unité africaine et refus de la Balkanisation. Ces termes alimentaient les discours électoraux de sorte qu'un référendum devait être organisé. Cette période fut très agitée en Afrique où des voix s'élevèrent de plus en plus pour revendiquer l'indépendance du continent. Rappelons qu'en Afrique anglophone le Ghana de Kwamé Nkrumah accédait déjà à l'indépendance en 1957, suivi de la Guinée, en 1958, dont le leader Sékou Touré profita du référendum proposé par le Général De Gaulle aux colonies pour obtenir l'indépendance de son pays. À l'exception de la Guinée, la France forma avec les autres pays de l'Afrique noire francophone une Communauté en 1958 qui réunissait les pays qui, refusant la « balkanisation », voulaient prendre l'indépendance ensemble. Toutefois, quelques mois après, à l'image de la Guinée, les pays allèrent en masse, mais individuellement, à l'indépendance. Le Sénégal et le Soudan prennent ensemble leur indépendance sous la fédération du Mali, représentés par Senghor (Sénégal) et Modibo Keita (Soudan). Malheureusement, cette fédération est juste née pour mourir (du 04 avril au 19 août 1960).

2.2.2. Pendant sa carrière de Président

En Afrique de manière générale, les volontés politiques n'ont pas résisté aux différences idéologiques politico-culturelles. Par exemple, du 20 août 1960 aux années 1980, les vingt ans de « règne » de Senghor ont été marqués par de nombreuses crises politiques et sociales.

En règle générale, que ce soit les adversaires politiques écartés ou la

dissolution de partis et de syndicats d'opposition, ces années ont vu une baisse progressive des libertés individuelles et collectives au Sénégal, éprouvant sérieusement la démocratie. Le discours électoral était quasiment dominé par le parti au pouvoir, du fait du « parti unique ». À l'épreuve des identités politiques, notamment les idéologies, la démocratie était une notion qui devait prendre la signification que lui donnent les chefs d'Etat.

Ainsi, dès l'aube des indépendances, la démocratie sénégalaise semblait bien manipulée dans et par le discours de la proclamation de la naissance de la République indépendante du Sénégal comme nous pouvons le voir dans « **Message de Monsieur Léopold Sedar Senghor au peuple sénégalais** ⁴⁴ ». En effet, dans son premier discours, en tant que « Président » installé, Senghor construisait son propos sous le signe de la justification et de la décision surtout, mais également par ceux de *la promesse et de la dissimulation*.

Sénégalaise, sénégalais⁴⁵.

La République indépendante du Sénégal achève la mise en place de ses institutions. Monsieur Mamadou Dia m'a remis la démission de son gouvernement. Je l'ai pressenti pour former le premier gouvernement indépendant du Sénégal. Son devoir était d'accepter. Il a accepté, et je l'ai désigné. Je l'ai fait, sûr que j'étais de répondre à la volonté du peuple, du Parti dominant, du Peuple sénégalais

Nous savons bien, logiquement, qu'on ne parle de République que lorsqu'un Président est élu au suffrage universel. En plus, quelles sont ces « institution » ?

⁴⁴ Edité par la Direction des services de presse du ministère de l'information, de la presse et de la radiodiffusion de la république du Sénégal.- Document issu de la bibliothèque numérique de la bibliothèque du Congrès des Etats unis d'Amérique

⁴⁵ https://invenio.unidep.org/invenio//record/18751/files/discours_senghor.pdf

Sur quelles bases ont-elles été installées ? Les dirigeants qui représentaient le gouvernement du Sénégal sous la fédération du Mali, sans élection, si l'on ne considère pas ce discours comme tel, de leur propre-chef, ont installé Senghor comme Président de la « République » du Sénégal. En effet, par une sorte de parallélisme des formes, on peut considérer ce discours comme électoral. La raison est toute simple : si le discours électoral est de persuader sur la base d'un programme en vue du pouvoir, maintenant confié par le peuple, celui-ci était de persuader le peuple sénégalais, (contraint) à accepter ce pouvoir en considérant la volonté de l'Assemblée Nationale, représentant toutes les couches sociales du Sénégal. Ce discours s'est ouvert sur la parole de *décision*, à la suite d'une sorte de "partage du gâteau" hérité du pouvoir colonial. Dans les vocables « parti dominant », « peuple sénégalais » on voit venir le parti unique, que Senghor imposera par la suite, et le régime dictatorial.

Les sénégalais ont prouvé, au monde étonné, qu'ils savent à l'heure de péril national, communiquer dans un commun vouloir de vie commune, en oubliant les querelles sous le baobab. Cette vibrante unanimité, je l'ai sentie, hier, dans les rues de notre capital, ou le Peuple, toutes races mêlées - noirs, arabes, berbères, européens- clamait sa foi dans le Sénégal indépendant ».
(Ibid.)

Dans ce passage, il légitime son « élection » en invoquant ces « institutions » pour donner à son Etat un ethos démocratique. Au plan énonciatif, le « je » de Senghor affiche plus le « Je » d'un "chef", détenteur de pouvoir", un donneur d'ordre. Le fait d'avoir désigné Mamadou Dia, avant ses « je », laisse imaginer une stratégie de légitimité et de crédibilité, lui permettant d'afficher un ethos de républicain, de confiance. Dans les lignes suivantes, la parole de promesse se dessine clairement dans l'assurance qu'il veut donner aux Sénégalais quant aux bases d'une République, au sens noble du terme, d'un d'Etat de droit,

ISSN : 2789-1674 GRAPHIES FRANCOPHONES NUMERO SPECIAL

démocratique. Il garantit en effet qu’:

« Aux termes de **notre** (nous mettons en gras) constitution, il appartient au président du **Conseil désigné** (idem) de définir les politiques de la nation, et à l’**Assemblée nationale** de l’approuver (...) Il m’appartient de garantir l’indépendance nationale et l’intégrité du territoire de la République. Je n’y faillirai pas. C’est de cela que je veux parler ce soir, de l’indépendance du Sénégal et de son rôle dans l’édification de l’unité africaine » (ibid.)

La stratégie de Senghor réside dans une sorte d’innovation idéologique en faisant dialoguer idéologies importées (socialisme) et valeurs-cultures-civilisations africaines. On sait déjà que la Négritude, qu’il a créée avec Damas et Césaire, est à la fois politique et culturelle. Il s’agira d’adapter l’idéologie occidentale (matérialisme) à l’ensemble des valeurs de la civilisation nègre, particulièrement sénégalaise (idéalisme) ; allier le temporel (donnant un pouvoir grandissant vers l’extérieur) et le spirituel (donnant un pouvoir grandissant vers l’intérieur). Lui-même disait : « Au-delà du bien-être matériel, le “plus-être” spirituel, épanouissement de l’intelligence et du cœur⁴⁶ ». Ce long passage montre sans appel cette volonté politique :

Car, si nous avons acclimaté, ici, depuis trois cents ans avec la culture, l’humanisme de l’Occident, et d’abord de la France, nous avons aussi, depuis quinze ans, greffé le socialisme européen sur le vieux sujet du **communialisme** négro-africain, je dis sur la **Négritude**. Par ses réformes religieuses et politiques, comme par ses écrivains et ses artistes, véritablement le Sénégal a été, reste un des levains de l’Afrique, de Blaise Diagne à Mamadou Dia, de Malick Sy et Cheikh Amadou Bamba à Amadou Dème

⁴⁶Senghor L. S., « Hommage à Pierre Teilhard de Chardin », *Libertés* 5. Le Dialogue des cultures, 1992 p. 11.

et Joseph Faye, de Bakary Diallo à David Diop, je ne cite pas tous les noms, toute une pléiade de Sénégalais éminents ont jalonné la voie africaine de la libération. Pour ne m'en tenir qu'à la politique et à la culture, qu'il s'agisse des luttes, désormais historique, contre l'indigénat, contre l'assimilation ou contre la balkanisation, pour la Négritude, pour l'autonomie, pour l'indépendance, pour les Etats-Unis d'Afrique ou pour la Voie Africaine du Socialisme, on a toujours trouvé des sénégalais parmi les précurseurs et francs-tireurs (ibid.)

Nous remarquons quelque part une véritable parole de dissimulation qui emploie la stratégie de justification, à l'avance, du parti unique, amenant à faire disparaître les autres partis politiques de l'arène de la lutte pour le pouvoir, confondant volontairement démocratie et unité nationale. On serait tenté même de dire que ce discours de Senghor semble bien cacher des actions très prochaines contre des adversaires politiques qui se sont affichés publiquement comme tels avant son élection par le « Congrès », comme il l'a mentionné dans ce discours, à la tête du pays. En effet, la décennie débute dans un contexte de parti unique. Tout comme le PAI (Parti Africain de l'Indépendance) de Majmouh Diop, sont purement et simplement interdits le BMS (Bloc des Masses Sénégalaises) ainsi que le Front National Sénégalais, créés respectivement en 1961 et 1963 par Cheikh Anta Diop. Senghor avance l'argument selon lequel l'unité est le meilleur salut actuel pour son pays et que, par conséquent, le multipartisme ne doit pas être permis.

L'image de Senghor, en tant que « pouvoiriste » ou « dictateur », que signalait son discours (post)-électoral, s'affiche au grand jour. Les médias sont aussi instrumentalisés. Les relations de Mamadou Dia⁴⁷ (Président du Conseil) et

⁴⁷ Mamadou Dia est un homme politique sénégalais qui fut en quelque sorte le premier Premier ministre du Sénégal. Il est considéré comme l'un des bâtisseurs de la république du

ISSN : 2789-1674 *GRAPHIES FRANCOPHONES* NUMERO SPECIAL

Senghor (Président de la République) se détériorent, avec l'arrestation de Dia qu'il accuse de fomenter un coup d'Etat. Après avoir obtenu la condamnation à perpétuité de Dia, Senghor concentre l'exécutif entre les mains du seul Président, après qu'une nouvelle constitution est entrée en vigueur en mars 1963. Senghor, seul pratiquement dans l'arène, gagnera toutes les élections. Durant cette période, la fabrication d'un discours autour d'une orientation idéologique a nourri les campagnes électorales, peu ambiantes d'ailleurs.

Mais sentant peut-être les groupes de pression monter, surtout après les événements de 1968, Senghor commence à se plier aux contraintes de la démocratie : liberté de presse, liberté d'opinion, pluralisme politique, libéralisme, forum civil, écrivains engagés... Il commence par alléger son emprise en faisant réviser la Constitution par référendum en février 1970 et Abdou Diouf devient Premier Ministre (création nouvelle). Maintenant la même stratégie électorale, il remporte avec un score de 100% l'élection présidentielle de 1973. Il s'ouvre au pluralisme politique en reconnaissant le Parti Démocratique Sénégalais (PDS) d'Abdoulaye Wade. Plus tard, en 1976, la constitution révisée décida d'accepter d'autres partis politiques sous le dictat, toujours anti-démocratique, de s'inscrire idéologiquement dans l'un des trois courants de pensée suivant : le Socialisme, le Libéralisme et le Marxisme. En février 1978, Senghor est réélu une nouvelle fois avec un score de 82% mais quitte le pouvoir volontairement le 31 décembre 1980, le transmettant à son Premier Ministre Abdou Diouf.

2.3. (Re)Construction de la démocratie sous les rapports de force

Sénégal.

ISSN : 2789-1674 *GRAPHIES FRANCOPHONES* NUMERO SPECIAL

Une fois au pouvoir, Abdou Diouf devra affronter les réalités de la démocratie et sera obligé de faire face, progressivement, à de véritables campagnes électorales. Du pluralisme politique et médiatique à la prolifération des réseaux sociaux et des groupes de pression, le discours électoral prendra au Sénégal de nouvelles formes, sous la naissance de nouvelles revendications.

2.3.1. Abdou Diouf et la (co)-construction de la démocratie

Ses différents mandats furent placés sous le signe de l'approfondissement de la démocratie, initiée par son prédécesseur, sur la libéralisation progressive de l'économie et sur la décentralisation.

En 1981, Abdou Diouf succède à Léopold Sédar Senghor qui présidait le Sénégal depuis 1960. La domination des socialistes se poursuit pendant son règne, même si le pourcentage de voix baisse à chaque élection présidentielle. Avec la privatisation des médias amorcée, et un bond de démocratie net par rapport à Senghor, Diouf donne aux élections une autre image. Les débats, la controverse, les revendications sociales font de l'arène politique sénégalaise un lieu de combat, par le discours, le discours électoral. Ne pouvant admettre d'être jugé antidémocratique, Abdou Diouf ne prendra pas le risque aussi de laisser l'arène politique à ses adversaires. Les partis de l'opposition s'organisent aussi pour le pouvoir. Le discours électoral se joue en termes d'images et de valeurs pour séduire les influenceurs et les électeurs. Les enjeux électoraux se superposent à la construction d'une démocratie solide. L'élection de 1988 fut très proche du système senghorien, c'est-à-dire orchestrée à volonté avec une absence totale de transparence.

En revanche, l'élection présidentielle de 1993, dans la forme et la volonté

affichée, tend irrémédiablement vers la transparence. Diouf envoie son Ministre des affaires étrangères parallèlement secrétaire national du PS chargé des élections, Djibo KA, pour faire la publicité de la démocratie sénégalaise, clins d'œil ou opérations de séductions aux émigrés et à la Diaspora. Ce dernier répond à des invitations de grands journaux internationaux, tels que *Le Figaro*, *Libération* ou *Jeune Afrique*. Il insiste, lors des entrevues, sur la tradition démocratique sénégalaise et l'ouverture du pays depuis 1988. Cette campagne de séduction menée par le ministre visait aussi à rassurer les bailleurs de fonds et l'opinion publique française et internationale. Djibo KA doit aussi informer que le Président Diouf appelle les observateurs internationaux à se rendre nombreux au Sénégal pour le scrutin. Le journal *Le Soleil*, propriété de l'Etat, avait écrit sur cette attitude du parti au pouvoir, mais également des leaders de l'opposition, comme Wade et Abdoulaye Bathily, qui avaient battu campagne en France surtout. Nous pouvons citer un article du mois de septembre 1992 et celui de décembre de la même année, "*Les leaders politiques à la conquête des émigrés* » et "*Les leaders des partis politiques en France : campagne avant la lettre*".

Malgré la victoire du PS, nous constatons pour la première fois un taux aussi élevé de l'opposition réunissant les voix de ceux qui ne sont pas favorables au parti au pouvoir. En effet, le parti au pouvoir gagne avec 58,40 % contre 41,20% dont 32 pour Abdoulaye Wade. (*Le Soleil* le 14 mars 1993).

Les élections législatives de 1996 se feront avec une coloration proportionnellement plus démocratique, où la décentralisation vient donner plus de pouvoir et de visibilité aux élus locaux. Le slogan, c'est : « la démocratie au village ». L'esprit de la décentralisation veut, en effet, qu'avec les nouvelles responsabilités qui leur sont confiées, les élus locaux soient plus proches du peuple et plus à l'écoute de ses besoins quotidiens. Dans l'esprit

d'Abdou Diouf, la décentralisation constitue une étape supplémentaire dans la démocratisation du Sénégal. Ces élections régionales et municipales représentent aussi d'énormes enjeux politiques et économiques. De ce fait, contrairement à 1984 et 1990, l'opposition est encouragée à se présenter. Mieux, pour plus de démocratie, Diouf décide de ne pas être secrétaire général de son parti (PS : Parti Socialiste), en proposant Ousmane Tanor Dieng. Il confiera plus tard :

J'ai voulu apparaître comme un chef d'Etat et non plus chef de parti. J'ai commencé par demander à mes camarades de me décharger de mes fonctions de secrétaire général du parti pour que je me consacre à l'Etat comme cela se fait dans les grandes républiques (...) et mes camarades ont refusé. A ce moment-là, j'ai essayé de trouver une solution pour arriver à mes fins sans les désavouer. J'ai fait adopter une réforme où j'étais président du parti avec un premier secrétaire qui gérait le parti au quotidien parce que je voulais me préoccuper de la gestion de l'Etat ⁴⁸.

L'autre aspect traduisant cette montée de démocratie au Sénégal, c'est l'émergence de la gent féminine dans la politique d'Ousmane Tanor Dieng qui souhaite gagner la confiance des femmes en leur promettant 25 % des investitures lors des prochaines élections. Il place des personnalités féminines têtes de liste dans certaines municipalités. Mais pour Tanor Dieng, cette tentative de féminisation de la vie politique correspond aussi à la volonté du Président Diouf de faire entrer le Sénégal dans le cercle des démocraties modernes. Ousmane Tanor Dieng va puiser aussi dans l'électorat de la jeunesse. Par exemple, il noue des liens avec les *Moustarchidines Wal Moustarchidates*⁴⁹, un mouvement religieux dont les manifestations ont été

⁴⁸ *Entretiens avec Philippe Sainteny*, Emission livre d'or, RFI, 2005

⁴⁹ Les jeunes gens et les jeunes filles gardiens de l'islam, en Arabe, dont le responsable moral
ISSN : 2789-1674 GRAPHIES FRANCOPHONES NUMERO SPECIAL

interdites suite à de violents événements en 1994⁵⁰. Dans un contexte électoral, il obtient la relégislation de cette association. Le guide religieux Moustapha Sy annonce alors que leur *"le divorce avec les libéraux remonte à leur emprisonnement"*⁵¹.

Le pays vit au rythme des élections durant des semaines. Les médias participent activement aux élections législatives de 1996. Ce sont surtout les radios qui vont jouer un rôle décisif dans les masses. La RTS fait face à 6 radios privées, notamment *Dakar FM*, *Africa n° 1*, *Dunya FM*, *RFI*, *Radio Nostalgie* et surtout *Sud FM*. Les hommes politiques interviennent librement, l'actualité est traitée intégralement. Pour toucher l'ensemble de la population, les émissions radiophoniques sont faites en français, en wolof mais aussi dans les autres langues sénégalaises suivant les régions. La vie et l'esprit démocratique entrent ainsi dans chaque foyer du pays. La liberté de presse devient une réalité. Les radios ont une marge de manœuvre assez large pour traiter de la campagne électorale de 1996. *Sud FM* accorde une grande attention aux scrutins. La radio suit les *meetings*, va à la rencontre des hommes politiques, organise des débats et met en place une soirée spéciale le jour du vote, le 24 novembre 1996.

Les radios nouvellement créées animent la campagne et démocratisent la vie et les débats politiques. Les plus grandes chaînes, notamment *Sud FM*, déploient de nombreux journalistes le jour des élections. Elles communiquent à leur rédaction en temps réels les résultats des bureaux de vote dès que ces derniers tombent, rendant de ce fait toute manipulation électorale périlleuse.

est Moustapha Sy

⁵⁰ Ce mouvement a soutenu activement Abdoulaye Wade qui dirigea une série de manifestations contre le régime de Diouf en 1994 ; les affrontements ont occasionné la mort de six policiers et d'un Civil. Wade est arrêté et le mouvement a été déclaré illégal.

⁵¹ Moustapha Sy, « Pourquoi nous soutenons Abdou Diouf », *Le Soleil*, 6 janvier 1997.

Le Président entame un processus qui l'amène rapidement à se démarquer de son parti (le PS) et à débiter des discussions avec les partis représentatifs de l'opposition pour la création d'une CENI (Commission Electorale Nationale Indépendante), qui d'ailleurs a vu le jour. Abdou Diouf prend alors la posture d'un Président consensuel. On va vers l'élection présidentielle de 2000 qui marquera la fin des 40 ans de pouvoir du PS dont 20 ans pour Abdou DIOUF. Le pluralisme politique et le dialogue qu'Abdou Diouf a entamés avec l'opposition ont participé à l'affaiblissement du parti socialiste devant la colère des jeunes et les adeptes de l'Alternance. Mais ce sont surtout les médias, en tant qu'« *arènes publiques* » et relayeurs des combats, qui vont précipiter la chute de Parti Socialiste. F. Wittmann , dans son article, montre comment « Abdou Diouf fut victime de sa propre politique d'ouverture médiatique lors de l'élection présidentielle de 2000 » (2006-182), traduisant le rôle des médias.

2.3.2. La montée en puissance de l'opposition jusqu'à l'alternance :

2.3.2.1. La première alternance : une démocratie politique

Nous avons montré que le parti unique instauré par Senghor a été un frein à l'épanouissement d'une opposition au Sénégal. Le contrôle des médias et l'instrumentalisation des moyens de communication (radios et presse écrite surtout) ont rendu silencieux les discours électoraux des partis de l'opposition. Si Majmouh Diop, Cheikh Anta Diop et d'autres opposants ont rapidement été écartés de l'arène politique, Abdoulaye Wade, que Senghor surnommait Niombor (lièvre), arrivera à incarner la figure de l'opposant jusqu'à la réalisation de la première alternance au Sénégal. Il a joué un rôle important dans l'édification de la démocratie au Sénégal. Si au début, il épousait

l'idéologie de Senghor, comme le montrent son adhésion à l'Union Progressiste Sénégalaise (devenue PS en 1978) en 1973 et les fonctions de responsable local qu'il y occupa, il s'en éloignera rapidement. En effet, dès 1974, il fonde le Parti Démocratique Sénégalais (PDS).

Son itinéraire politique, son courage et son engagement sur des dossiers virulents font de lui une sorte de symbole de la démocratie sénégalaise, en tout cas dans la lutte. Son discours électoral a touché des questions économiques, sécuritaires et libertaires. Son parti politique prend une coloration idéologique assez précise mais nuancée. En effet, Wade soutient que son libéralisme est un libéralisme social, travailliste parce qu'il compte surtout sur le travail que sur le capital ; c'est un libéralisme à hauteur d'hommes, une doctrine. Pour lui, l'intervention de l'État dans le libéralisme a pour but de suppléer les carences pour combattre les inégalités. Cela fait que son libéralisme est largement socialiste.

Par une sorte de marketing politique, Wade travailla beaucoup sur la visibilité de son parti et son image aussi (éthos). Il donne un soin particulier à son carnet d'adresse en affichant, comme Senghor, ses relations avec les confréries religieuses sénégalaise, mais aussi en montrant l'image d'un homme d'une aura internationale, ayant des relations privilégiées avec l'Occident et le monde Arabe. Des photos illustrées réunies sous forme d'un roman imagé lui ont permis de décrire sa trajectoire politique. Par cette opération publicitaire, une distribution de 500.000 exemplaires partout au Sénégal, le candidat Wade jette des clins d'œil qui peuvent avoir plusieurs significations : opération de charme aux électeurs ; disposition de moyens pour faire face à l'État et indépendance financière ; se démarquer des petits candidats plus amateurs qu'opposants...

Wade dans sa conquête a su profiter de la perte d'aura du PS et des revendications sociales en courbe exponentielle depuis la grève de 1988. En effet, l'engagement des jeunes surtout s'exprime massivement pour une destitution de l'Etat-PS, comme on le disait.

En 1993, après la proclamation de la réélection d'Abdou Diouf et l'arrestation d'Abdoulaye Wade, des troubles avaient suivi. Depuis lors, le besoin crucial d'alternance exprimé par ces jeunes a conduit ceux-ci à se rallier au candidat jugé le mieux placé pour battre Diouf, à savoir Abdoulaye Wade, le président du PDS (Parti Démocratique Sénégalais), l'éternel opposant depuis 1974. C'est pourquoi d'ailleurs, il apparaîtra que le choix du Sopi ne correspond pas exclusivement à une adhésion idéologique au programme du leader du PDS, car la nature de la politique que mènerait Wade en cas d'alternance ne constitue pas le facteur déterminant du positionnement des jeunes. Le raisonnement de ces derniers s'articule autour de l'idée qu'un changement à la tête de l'Etat suffirait en lui-même pour débloquer la situation actuelle. La liberté de la presse qui est devenue un acquis s'est accompagné d'un grand bond dans la transparence des élections. L'on se rappelle cette tentative de fraude extraordinaire que l'opposant Wade a mise à nu, confondant DIOUF et ses amis de parti, sidérés et impuissants. Tout est parti d'un article du quotidien. *Le Soleil* du 28 octobre 1996 publie un article intitulé "Wade crie à la fraude". Le ministre d'Etat interpelle Abdou Diouf suite à la découverte d'un stock de centaines de milliers de cartes d'électeurs et d'identités vierges. Wade donne le nom de la société espagnole incriminée et des détails qui crédibilisent ses accusations. Si la stratégie de la dénégation, à défaut, du silence ou du flou, était le plus souvent celle des hommes politiques dans de pareilles circonstances, le pouvoir ne nie pas. Elles seront brûlées sous les yeux de l'opposition qui crie à la victoire. Et, on aurait encore entendu Zola dire (c'était

dans l'affaire Dreyfus) : « la vérité est en marche rien ne l'arrêtera » ; on voit arriver l'alternance de 2000. En effet, à l'approche de l'élection de février 2000, l'opposition sénégalaise, grâce aux jeux d'alliances, a bien réussi la reconfiguration politique créant des blocs de force. Ces forces ont réussi à exercer un contrôle rigoureux sur le processus électoral. Les médias aussi ont réussi à s'imposer dans l'espace sénégalais caractérisé par une longue période de monopole exercé par l'Etat sur les médias. En temps réels, ils ont reconduit le même scénario des législatives de 1996, durant tout le processus de l'élection jusqu'à l'appel de Diouf à Wade pour reconnaître sa défaite et féliciter Wade.

2.3.2.2. La deuxième alternance : confirmation de la démocratie populaire

Depuis l'élection de 2007, la culture médiatique sénégalaise s'est développée comme le montre si bien les différentes actions politiques pour alerter les hommes politiques et sensibiliser les populations. Les assises nationales⁵², le mouvement « y en a marre⁵³ », le M23⁵⁴ et l'explosion des partis et des mouvements politiques en centaines en sont des marques évidentes. Cette nouvelle donne engage les campagnes électorales dans une dynamique encore plus mouvementée dans la quête du pouvoir. Bien des coups sont permis dans cette lutte plus discursive et langagière que corporelle. Pour cette lutte, qu'il

⁵² Les Assises nationales du Sénégal ont rassemblé, entre le 1er juin 2008 et le 24 mai 2009, plus de 140 acteurs de la vie publique sénégalaise, représentants de partis politiques, de la société civile et personnalités diverses pour trouver une solution consensuelle, globale, efficace et durable à la grave crise multidimensionnelle (éthique, politique, économique, sociale et culturelle) qui sévit dans le pays

⁵³ Mouvement citoyen initié par des rappers et des journalistes pour exprimer le ras-le-bol face à l'injustice sociale, la corruption et la mal-gouvernance

⁵⁴ Une alliance de partis politiques de l'opposition né le 23 Juin 2011 suite à la décision du Président Abdoulaye Wade de briguer un 3^e mandat.

s'agit de meetings, de débats, de conférences, de marches, de revendications, de réactions dans les réseaux sociaux, l'espace médiatique est le lieu de scénarisation.

En effet, les médias organisent l'espace public à travers l'événement politico-électoral. Leur force est devenue manifeste. Ils tirent les ficelles des débats qui muent l'opinion publique. Par exemple, pour toute proclamation d'un résultat électoral, il y a des temps forts avant, pendant et après ; le public, dans sa majorité, s'intéresse aux médias, participe aux questions, donne son avis. On voit alors se former et se transformer l'attention publique.

Alors, on voit bien comment le discours électoral organise les rapports sociaux (Foucault), comment il manifeste une certaine « mémoire collective » (Halbwachs) se constituant en véritable « lien social » (Lacan), manifeste des « identités discursives » (Charaudeau) relayés par et dans l'espace médiatique. La démocratie tant éprouvée par les politiciens reconditionne le jeu et crée un espace de contraintes réorganisant les rapports, les confrontations, les positions des uns et des autres, par le discours, qu'ils s'agissent de militants, d'opposants, de partis civils. Ainsi, si le 19 mars 2000 peut être considéré comme point marquant la naissance de l'alternance politique au Sénégal, de la démocratie par le peuple qui traduit sa volonté, il reste que 2012, aux yeux de la majorité des sénégalais et de l'opposition, devait être la date de confirmation de la démocratie populaire. Ce passage traduit toute une série d'actions politiques pour la conservation des acquis démocratiques et de la volonté populaire dans un tournant électoral d'enjeux pluriels :

Aujourd'hui, lundi 19 mars 2012, la première alternance politique au sommet de l'Etat au Sénégal postindépendance a douze ans. L'année

dernière, l'anniversaire tombé un samedi a été différemment fêté. Il a été l'occasion de plusieurs manifestations. Si l'opposition regroupée dans Benno Siggil Sénégal avait battu le macadam, les jeunes de « Y'en a marre » avaient pris d'assaut la place de l'Obélisque ; la majorité avait, elle, paradé devant les grilles du palais de la République, tandis que Sidy Lamine Niasse, Président du Groupe de presse Walfadjri était en sit-in à la place de l'Indépendance pour protester contre « l'injustice », disait-il. Aujourd'hui, lundi 19 mars, tous les regards scrutent plutôt le dimanche prochain, jour du scrutin du second tour de la présidentielle. Un épilogue gros d'une nouvelle alternance ?

Sud quotidien, Publié le 19
mars 2012

Cette élection présidentielle, qui confirme la volonté populaire par la chute du régime combattu par beaucoup de mouvements sociaux et politiques, traduit aussi une identité collective d'acteurs qui savent raison garder à un moment donné. On chantera la victoire dans un certain sens comme celle de la démocratie, de la maturité du peuple sénégalais. En temps réels, les résultats étaient donnés par les médias. Sous quelque forme que ce soit (l'évidence, le souvenir de l'appel de Diouf, éthos de républicain...), des contraintes poussent le Président sortant à construire un discours d'acceptation et de félicitation sous l'effet des résultats que les médias annoncent à la radio, à la télévision ou par l'internet et les réseaux sociaux. Au lendemain de l'élection, les médias, la presse écrite, évoquent la maturité, la force de la démocratie sénégalaise mais aussi rapporte le discours de Wade qui remercie Macky Sall. En effet, lundi 20 mars, les principaux quotidiens s'enthousiasmaient autant qu'ils pouvaient, en commentant la victoire annoncée de Macky Sall qui devient le quatrième Président du Sénégal, suivant les tendances lourdes des résultats du second

tour de la présidentielle tenue dimanche, la veille. Le Soleil, organe de presse de l'Etat, dont le titre est illustré par une photo du challenger du Président sortant la main levée, le sourire aux lèvres affichait : "Macky Sall vainqueur" du second tour de la présidentielle à l'issue d'un scrutin "calme et transparent" et ajoutait :

Après 2000, l'année où Me Wade avait pris le dessus sur Abdou Diouf, pour une première alternance politique que le monde entier avait magnifiée, le Sénégal renoue avec une deuxième alternance, survenue dans le calme, la sérénité, la transparence.

Le Soleil, 20
mars 2012

Malheureusement, si les deux alternances permettent de considérer l'existence d'une démocratie et d'un peuple souverain, il n'en demeure pas moins que, quelque part, les désires politiques, l'amour du pouvoir font se dédire les chefs d'Etat ayant contribué à leurs réalisations. La constitution devient alors un véritable enjeu discursif (couteau à double tranchant) convoqué ou manipulé aux fins du pouvoir, en l'occurrence sur la durée du mandat présidentielle et de son renouvellement.

2.3.3. La démocratie à l'épreuve des identités sociales (religion, ethnie et langue)

Il est vrai que les questions religieuses, ethniques et linguistiques ont toujours donné une certaine coloration au discours électoral, depuis Senghor. Mais, c'est pendant et après l'ère Wade qu'elles ont surtout soulevé, au Sénégal, des problématiques sérieuses.

2.3.3.1. La religion source de clientélisme politique

Depuis toujours, les politiciens ont accordé, au Sénégal, une place importante aux dignitaires religieux dont le rapport avec le candidat peut être déterminant.

Senghor a bénéficié du soutien des religieux contre Lamine Gueye, en se présentant comme un homme de culture qui tient aux valeurs traditionnelles. Si les religieux l'ont soutenu, lui chrétien, alors que Lamine Gueye est musulman, c'est parce qu'ils ont dû avoir d'autres considérations basées sur l'éthos du candidat et non sur son appartenance religieuse ou ethnique. Abdou Diouf a continué dans ce même sillage. Par exemple, il a insisté dans sa campagne de 1988, avec son parti et la presse de l'Etat, au *ndigueul*⁵⁵. On pouvait lire dans le Soleil du 16 novembre 1988 «*PS à Touba, le ndigueul ravivé*». *On sait que l'électeur sénégalais est surtout un citoyen social qu'il faut toujours appréhender dans un environnement fait de logiques d'appartenances. Le vote religieux, par exemple, fait partie de ce que l'on appelle les votes homogènes : il est motivé par une fibre d'appartenance et d'identification à une communauté religieuse. C'est pourquoi, les régimes successifs ont toujours cherché à obtenir les faveurs de cet électorat, particulièrement celui mouride, très attaché au « ndigueul ». On se rappelle qu'Abdou Diouf a bénéficié en 1988 de manière déterminant du « ndigueul » du khalife général des mourides de l'époque, qui avait déclaré solennellement que quiconque ne voterait pas pour Abdou Diouf trahirait le message de Cheikh Ahmadou Bamba, fondateur du mouridisme. Malgré les difficultés*

⁵⁵ Le Ndigueul est l'ordre donné par le guide à son disciple. Le disciple ayant pris l'engagement d'observer les ordres de son guide a l'obligation d'exécuter scrupuleusement les ndigueul lui venant de son maître, aidé en cela par l'amour véridique qu'il lui voue.

qu'il traversait à l'époque, du fait des politiques d'ajustement structurel et de la crise économique, Abdou Diouf avait été largement réélu dès le premier tour.

Il en est de même de l'opposition qui utilise les questions religieuses comme moyen de persuasion. Iba Der Thiam en fait un de ses principaux axes de campagne dans ses discours électoraux de 1993. Dans son programme, il propose que les animateurs de la télévision sénégalaise traitant de l'islam soient choisis par des marabouts et que l'Etat aide financièrement toutes les personnes désireuses de faire le pèlerinage à la Mecque.

Abdoulaye Wade a lui aussi bénéficié des soutiens religieux. En 1993, il a compté notamment à ses côtés des marabouts mourides et tidianes. Par exemple, le mouvement des *Moustarchidines Wal Moustarchidates* l'a soutenu avec énergie. Mais, si au début du mandat de Wade, on se disait être sûr de l'implantation des carcans qui, au minimum, faisaient la démocratie : justice indépendante, Etat de droit, mérite, impartialité, laïcité au sens de tolérance religieuse, une sorte de désillusion a fait suite. La réalité de la politique politicienne obligeait, pour se maintenir au pouvoir, à faire un jeu de compromis. Les groupes de pressions (confréries, associations, syndicat, diaspora...) et les transhumances éprouveront rudement la démocratie sénégalaise et ses acquis. On avait vu des coalitions d'obédiences politiques contraires (PDS est libéral et AND JEEF pro communiste) battre campagne ensemble.

S'agissant de la question religieuse, Wade affichait sans réserve (contrairement à ses prédécesseurs) son allégeance à la confrérie mouride. En effet, au lendemain de son élection, en 2000, Abdoulaye Wade a cultivé une relation particulièrement étroite avec la confrérie mouride, en renouvelant

expressément son allégeance. Mais, il a surtout privilégié, comme personne avant lui, la relation entre le système étatique et la confrérie. En 2007, la presse relayait souvent ses déplacements chez les familles religieuses.

Campagne électorale : Wade à Touba, Tivaouane et chez Béthio

Le président Abdoulaye Wade a décidé de démarrer sa campagne électorale pour le deuxième tour aujourd'hui jeudi. Sa première sortie sera réservée aux chefs religieux. Le candidat sortant se rend d'abord à Tawfékh, village où le khalife général des mourides s'est retiré pour se consacrer à Dieu pour un bon bout de temps. Il rendra également visite à Serigne Mansour Sy, le khalife général des Tidianes, à Tivaouane et à son porte-parole, Serigne Abdoul Aziz Sy al Ibn. Dans l'après-midi, il rendra visite à l'un de ses plus grands souteneurs du moment, Cheikh Béthio Thioune. Le guide religieux a donné un « ndigueul » (consigne de vote) en faveur du candidat du Fal 2012. A travers ces visites, le président Wade chercherait à engranger le maximum de voix pour espérer remporter une victoire au second tour.

Seneweb News - Seneweb.com | 08 mars,
2012

La manipulation est aussi une stratégie fréquente chez les politiques. Par un jeu de dissimulation, durant la campagne de 2007, le Président Wade avait fait croire à une consigne implicite en faisant diffuser en boucle, sur la RTS, la déclaration du Khalif (Guide) des mourides qui le remerciait des chantiers entamés à Touba. Cette relation entre l'électorat mouride et Abdoulaye Wade était si forte que Diourbel⁵⁶ a été la seule région où Macky Sall n'a pas été en tête au second tour en 2012. Mieux, la communauté mouride a maintenu son

⁵⁶ Région dans laquelle se situe Touba, capitale de la confrérie Mouride

attachement à Wade malgré tous les efforts que son successeur a fait pour attirer cet électorat.

Durant la campagne de 2019, tous les cinq candidats ont fait leur déplacement dans les foyers religieux pour recueillir voix, prières et bénédiction. Idrissa Seck avait révélé au grand jour son allégeance à Touba comptant sur l'appui de grands dignitaires de cette confrérie. Il en a profité pour renouer ses relations avec la ville sainte de Tivaouane⁵⁷. Les médias commentent ces déplacements. *Jeune Afrique* a réservé une étude sur le discours électoral d'Idrissa Seck et ses opérations de charmes envers la communauté mouride :

Présidentielle au Sénégal : « Idrissa Seck a puisé dans le référentiel mouride pour présenter son projet de société »

<https://www.jeuneafrique.com/746791/politique/presidentielle-au-senega>

Idrissa Seck a su gagner dans cette zone sans problème, en bénéficiant de cet électorat fidèle à Wade qui le préfère à Macky Sall. En effet, en sept ans, Macky Sall a multiplié les réalisations à Touba, comme l'autoroute Ila-Touba. Mais cela n'a pas pour autant aidé à corriger les « erreurs discursives » de la campagne électorale précédente. En effet, beaucoup de marabouts, de même que leurs disciples, n'ont pas digéré d'être considérés comme « des citoyens ordinaires ». Macky, n'avait pas compris qu'il invoquait les actions qu'il mènerait contre les privilèges acquis sous le Gouvernement de Wade. En effet, dès son élection, par souci de « bonne gouvernance » et au nom des valeurs démocratiques et républicaines, il a fait confisquer les voitures allouées par

⁵⁷ Tivaouane est ville sainte, un grand centre de la confrérie soufie Tijaniya

Abdoulaye Wade à certains marabouts et dignitaires, des passeports diplomatiques octroyés ont également été retirés...

Il faut toutefois noter que, dans une grande mesure, les familles religieuses se sont manifestées clairement dans la campagne électorale en faveur du Président Macky Sall pour avoir surtout eu un programme religieux moins partial que Wade. Il faut quand même dire, qu'en partie, c'est pour cette raison que Macky a bénéficié du soutien des chefs religieux pour les rapports saints qu'il a créés avec eux. Les médias l'ont bien traduit d'ailleurs, dans ce contexte électoral de 2012.

Serigne Mountakha sur la réélection de Macky : « SERIGNE TOUBA A EXAUCÉ MA PRIÈRE - Le Président : « J'ai constaté tout ce que vous m'avez promis »

Il retourne sur la terre sainte de Touba où les souvenirs électoraux ne sont pas heureux. Le chef de l'Etat a entamé hier une tournée pour remercier les chefs religieux du Sénégal suite à sa réélection à la Magistrature suprême.

<https://www.lequotidien.sn/serigne-mountakha-sur-la-reelection-de-mack>

Rencontre avec le chef de l'Eglise : Macky Sall s'engage à garantir l'équilibre entre l'Etat et les religions

Macky Sall a rendu hommage à l'Eglise catholique pour le rôle joué depuis de nombreuses années dans la formation, surtout en milieu rural, dans les domaines de la santé, de l'hydraulique rurale, de l'éducation. « L'Eglise a été, au-delà de la religion, un acteur de premier plan dans la formation des jeunes Sénégalais, y compris musulmans.

<https://www.lequotidien.sn/rencontre-avec-le-chef-de-leglise-macky-sall-s>

Tivaouane a choisi son camp pour la prochaine présidentielle. Selon le porte-parole du khalife des tidianes, Serigne Pape Malick Sy, le chef de l'État mérite d'être soutenu pour un second mandat. Il s'explique : "On n'a pas dit que Macky Sall est le meilleur des hommes politiques. Mais on a dit qu'aucun leader politique, de Senghor à Abdoulaye Wade, en passant par Abdou Diouf, n'a fait ce que Macky Sall a fait à Tivaouane. Ses chantiers sont visibles partout. Nous avons donc pensé que nous devons l'accompagner pour qu'il les achève. "La voix de Tivaouane s'exprimait ce jeudi, lors de la ziarra de l'Achoura. Selon L'Observateur, qui rapporte ses propos, Serigne Pape Malick Sy a confié qu'il ne cesse d'expliquer aux opposants qu'il reçoit le bien fondé du soutien de Tivaouane à Macky Sall pour un second mandat.

<https://www.seneweb.com/news/Politique/presidentielle-2019-tivaouane>

Dans les réseaux sociaux, les messages hostiles à un candidat ou à un autre se multipliaient. Dans l'arène politique, une sorte de « bataille confrérique » s'est faite signalée durant cette campagne. La religion a été instrumentalisée par les hommes politiques, aux fins du pouvoir. Ce qui le prouve, c'est qu'après l'élection présidentielle de 2019 ces « querelles confrériques » ont disparu laissant les sénégalais renouer avec leur véritable nature d'homme de paix, de dialogue et de tolérance. Si les opposants politiques (pouvoir et opposition) se traitent discursivement en va-t-en-guerre, on entend toujours les chefs religieux se renvoyer discursivement les honneurs.

2.3.3.2. La question ethnique entre réalité sociale et manipulations politiques

ISSN : 2187-1074 *GRATUITES ET MANUSCRITES* NUMERO SPECIAL

En 2012, la question ethnique se pose littéralement dans la campagne électorale. Wade avait fini par se créer beaucoup d'ennemis : le Fouta, certaines familles religieuses et la diaspora.

Wade évoque, malencontreusement, le problème à Matam en attaquant de front les Hall Pulaar (une ethnie) et en accusant son adversaire politique qui gagne de plus en plus la confiance du peuple et des autres groupes de pression tels que la diaspora, le mouvement "y en a marre" et le M23. En effet, lors de la campagne électorale, Abdoulaye Wade, en meeting à Matam, avait indiqué que le candidat de la coalition « Macky 2012 » exhortait ses parents Haal Pulaar à voter pour lui ; l'accusant d'ethniste. Il ajoutait : « Si j'avais demandé aux wolofs de voter pour moi, uniquement pour moi et que les Diolas en fassent de même, où est-ce que cela nous mènerait ? C'est irresponsable. Ce genre de discours ethniste ne doit pas passer car pour gagner une présidentielle, il faut avoir un programme ». Sa stratégie paraît simple, descendre son adversaire en le discréditant (montrer que Macky n'est pas républicain), éprouver cette communauté sur sa conscience en la rappelant le brassage ethnique qui a construit le Sénégal ; mais aussi il appellerait lui aussi à un vote ethnique. Il fait semblant d'ignorer les réalités historiques et sociologiques du Sénégal où le combat politique a toujours transcendé le fait ethnique.

Or, de toute évidence, la chute de Wade est due plus à un rejet de sa gestion politique qu'à un vote ethnique. On le comprend nettement par les médias au lendemain de sa défaite face à Macky Sall à l'issue de second tour.

"Hier (dimanche, jour du scrutin), la majorité des Sénégalais ont voté, ont exprimé en un seul acte, leur rejet et leur espoir. Rejet clair, et sans

équivoque d'un troisième mandat, même amputé de deux ans, comme promis par Maître, mais aussi rejet d'une gestion de l'Etat essentiellement clanique, opaque, basée sur la ruse”.

Sud Quotidien 20-04-2012

“Les Wade, terminus” :

La chute du Président sortant soupçonné par une large frange de l'opinion de chercher un troisième mandat pour son fils, Karim, qui siège déjà dans le gouvernement.

Enquête 20-04-2012

“La restauration des institutions, la restauration de la morale républicaine, la remise à l'endroit de la bonne gouvernance, qui l'attendent sur le chemin de ce premier mandat, font de Macky Sall un véritable « sujet d'expérience »

L'Office 20-04-2012

En 2019, cette fausse évidence, malgré quelques traces de manifestations discursives, refait surface. Si ethnicisme il y a, ce n'est pas une nature sénégalaise, c'est une stratégie politique, un moyen de persuasion que les politiciens utilisent pour briguer des voix. Ce que nous pourrions nommer en analyse de discours, dans une certaine mesure, *stratégie de la mauvaise foi*. Macky disait dans la région du Fouta « je laisse 10% à l'opposition ». Il ne l'a pas dit en Casamance, ni à Touba, ni même à Fatick ou à Kaolack. Dans son intérieur, il veut montrer à l'opposition que les Haal Pulaar tiennent plus aux liens de parenté qu'à tout autre chose. Ils le traduisent en une sorte d'adage très célèbre : « neddo ko bandum » (l'homme c'est son parent). En effet, dans

ISSN : 2189-1614 GRAPHIES FRANCOPHONES NUMERO SPECIAL

le département de Podor, par exemple, sur 136 665 des suffrages valablement exprimés, Macky Sall gagne la mise avec 127 639 des voix suivi d'Ousmane SONKO avec 4 802 voix, d'Idrissa SECK avec 2.806 voix, d'Issa SALL avec 908 voix et, enfin, de Madické NIANG avec 510. Mieux dans tout le Fouta Macky Sall a obtenu plus de 95%⁵⁸.

Cependant, est-ce suffisant pour parler de vote ethnique si cette région a toujours voté massivement pour le parti au pouvoir de Senghor à Macky Sall en passant par Diouf puis Wade ? En effet, durant l'élection présidentielle du 24 février 2019, Macky Sall domine le vote de la région du fleuve très largement, Ousmane Sonko domine le vote du Sud et Idrissa Seck domine le vote mouride. C'est pourquoi, certains ont vite conclu un vote confrérique, ethnique ou régional dans cette même élection, sans analyse profonde. Il faudra analyser la question sous l'angle du déterminant du vote pour comprendre ce comportement, qui plus est, circonstanciel. La sociologie nous apprend qu'il existe plusieurs facteurs qui sous-tendent le choix du citoyen. Ainsi, par *déterminants du vote*, on peut entendre l'ensemble des motivations ou facteurs qui poussent un électeur à effectuer un choix pour un candidat donné. Parmi ces déterminants de vote, il y a l'appartenance ethnique du candidat qui n'est pas tout à fait condamnable car c'est une réalité anthropologique. L'appartenance ethnique peut être déterminante sur les préférences et les choix des candidats. Pour toutes les sociétés, le référentiel socioculturel détermine le comportement politique. En France par exemple, l'extrême droite, connue pour son conservatisme, ses politiques "xénophobes" et "racistes", gagne du terrain du fait des considérations nationalistes. Il faut croire qu'« une personne pense politiquement comme il est socialement »⁵⁹.

⁵⁸ http://conseilconstitutionnel.sn/wp-content/uploads/2019/03/00_NATIONAL.pdf

⁵⁹ Théorie de l'École de Columbia dont la figure emblématique en l'occurrence
ISSN : 2789-1674 GRAPHIES FRANCOPHONES NUMERO SPECIAL

Mais il faut vite signaler que fort heureusement ce « comportement traditionnel », comme l'aurait dit Weber, est celui d'électeurs ayant une faible conscience du sens de l'orientation de l'action électorale. Avec les avancées de la démocratie et le niveau d'instruction qui s'élève chez les électeurs, ce vote communautaire, qui garde encore une certaine présence dans les villages reculés, à tendance à reculer. Il ne remet pas en cause, après les élections, les acquis sénégalais sur la coexistence pacifique des ethnies et celle des confréries plus fortes que les quelques écueils qui, en réalité, ne font que renforcer ces liens, gages et garants depuis longtemps de paix, fondement *sine qua non* de l'épanouissement de la démocratie. Certains intellectuels ont persisté sur la question oubliant les données sociologiques et le mécontentement. En revanche, Penda Mbow, Professeure d'histoire à l'Université de Dakar, a fait une remarque pertinente à ce niveau, pour justifier le comportement lié plutôt à un déterminant de vote. Elle a montré la différence entre vote ethnique et vote identitaire :

Je pense que Macky Sall a surtout bénéficié du vote contestataire dans la banlieue, mais aussi du vote identitaire. Qu'on le veuille ou non, c'est une réalité. Certains électeurs se sont identifiés à lui à travers sa jeunesse, d'autres se sont identifiés à lui parce que justement il a lancé un défi à Abdoulaye Wade. Il faut voir ses résultats dans le Fouta, à Linguère, à Matam...Je ne parle pas de vote ethnique

<https://www.leral.net/Penda-Mbow-Macky-Sall-a-beneficie-du-vote-identitaire>

Il faut voir alors qu'il y a une nouvelle reconfiguration des discours politiques et électoraux du fait des réalités sociales où la religion et l'ethnie ont une place

de choix, au Sénégal surtout. Ces réalités, qui reconditionnent le jeu démocratique, reconfigurent également le discours électoral. Cet état des choses s'accroît davantage avec les réalités-identités linguistiques.

2.3.3.3. La reconfiguration linguistico-discursive du discours électoral

Si nous convenons que le discours est un « lien social » (Lacan) organisant les rapports sociaux (Foucaud), nous comprendrions pourquoi les meetings sont de plus en plus articulés dans les langues nationales, au Sénégal. Il suffit de considérer la montée des slogans en wolof en période de campagne, même présidentielle.

On remarque qu'en Afrique les langues nationales⁶⁰ deviennent progressivement des langues d'échanges durant les campagnes électorales. Pour leur compte, il semble d'ailleurs à ce sujet que populations et hommes politiques tiennent le même discours : *donner à ces langues un statut plus reluisant*. Selon le tableau d'Henry Gobard (1976) sur la classification des langues au Sénégal, nous avons quatre catégories : la langue **officielle ou administrative**, la langue **véhiculaire ou interethnique**, les langues **vernaculaires ou intraethniques** et la langue mythique⁶¹ (l'arabe). Les langues vernaculaires sont les langues d'intimité. En campagne électorale, les candidats utilisent certaines expressions (éléments de langage) pour créer une affectivité avec la

⁶⁰ Nous avons traité cette question plus largement dans un article : **Diallo D. T.** (2019), « De la nécessité de politiques linguistiques plus réalistes en Afrique : réorganiser les rôles et les rapports entre langues nationales et langues étrangères », In *L'Enseignement-apprentissage des langues en questions : approches, contextes, pratiques, évaluations*, Sous la direction de A. Mabrouk et Kh. Mgharfaoui, Publications de la Faculté des Lettres et des Sciences Humaines, El Jadida, pp. 121-131.

⁶¹ Le coran est écrit en Arabe, et il (le Coran) constitue un mythe pour beaucoup de sénégalais ; Son caractère sacré donne, du coup, ce prestige à la langue Arabe, parlée par une petite minorité.

communauté. Macky Sall parlera Pulaar au fin fond du Fouta, Ousmane Sonko Diola en Casamance ; si le candidat ne comprend pas la langue, il glissera quelques vocables de la langue de son lieu de campagne (salutations, formules phatiques, remerciements). La langue véhiculaire est la langue de communication, permettant la communication entre les différentes ethnies. Elle est comprise par tous en général. Le wolof s'est généralisé dans les discours électoraux au Sénégal. En 2019, les candidats ont présenté leur programme électoral aussi bien en français qu'en wolof dans les médias. La langue officielle est la langue administrative. On fait et gagne le discours avec la langue véhiculaire mais on prête sermon et signe les décrets en Français. Enfin, la langue mythique est l'arabe, comprise par une petite minorité de la population. Elle est souvent expressément confondue avec le Coran. Certains politiciens l'utilisent ou en font une arme pour suggérer une certaine croyance et un attachement aux valeurs islamiques, principale religion du Sénégal.

Ce qu'il faut surtout noter c'est que le wolof prend sa revanche, en campagne électorale, sur le français. Il faut comprendre que la question linguistique est entrée en politique électorale depuis la Campagne de Blaise DIAGNE, et alors avait été déterminant dans son élection. Avec la reconfiguration des rapports sociaux et des pratiques discursives au Sénégal, la situation linguistique reconditionne nettement le discours électoral. Dans ce cadre, les revendications linguistiques sont des contraintes discursives obligeant les candidats à parler dans les langues véhiculaire et vernaculaires, les langues du peuple.

Ainsi, si Karim Wade, fils de l'ancien président de la République, Abdoulaye Wade, n'a pu avoir une carrière politique brillante, c'est en partie parce qu'il ne maîtrise pas le wolof ou, à tout le moins, une des langues nationales du

Sénégal. Alors qu'il nourrissait le rêve de succéder un jour à son père à la tête du pays, il avait été sujet à plusieurs attaques. Entre autres critiques, l'opposition d'alors lui reprochait de ne pas pouvoir s'exprimer correctement en wolof, langue parlée par plus de quatre Sénégalais sur cinq. Vu que le discours électoral était de plus en plus marqué par l'immersion de la langue wolof, langue de communication, pont vivant créant et maintenant les liens divers entre l'éligible et les électeurs, un politicien qui ne sache pas la manière verrait que sa carrière politique n'aurait juste que le temps de mourir.

Ce qui paraît clair c'est la *wolofisation* des noms et slogans des partis politiques : une contrainte linguistique, sans doute pour plus de visibilité et de prégnance et l'adaptation de la chose politique à la réalité sénégalaise. Les contraintes discursives organisent même ces slogans des candidats qui reprennent dans leurs discours des « éléments de langage » des sociétés. Sans doute, Abdou Diouf, initiateur de la démocratisation de l'Etat, avait construit son slogan autour du Parti Socialiste pour faire voir cette nouvelle politique de transparence. Beaucoup de sénégalais de notre génération (des années 80) se rappellent bien ce slogan que les militants chantaient en son nom « *Abdou beugoul leundeum, nay leer* » (Abdou abhorre le nébuleux, que les choses soient transparentes). Abdoulaye Wade du Parti Démocratique Sénégalais a vite orienté sa doctrine dans le sens de changement (de système, alternance) avec le vocable wolof « Sopi » (changer), pour mieux faire représenter sa conception de la politique et d'appeler les militants à une action d'opposition plus engagée. Les multiples appels au soulèvement dont il a fait preuve durant son opposition (1988 et 1993, par exemple) et les vents de contestations dans le milieu étudiant et scolaire à la suite de ses arrestations le traduisent si bien.

Les autres leaders politiques du Sénégal, n'ont pas dérogé à la règle. Idrissa Seck donne à son parti politique le nom de *Rewmi* (Le Peuple, le Pays). Quant à Macky Sall à côté de l'Alliance Patriotique pour la République (APR), il ajoute le mot *Yaakar* (espoir).

Dans le travail du professeur Momar Cissé (2007, pp. 73-95), on voit plus clairement cette attitude de *wolofisation* des partis politiques et de slogan.

góor gi dल्ली nu : slogan des partisans du président sortant, candidat du PDS.

weddi gis bokku ci : slogan de Abdoulaye Wade, président sortant, candidat du PDS.

Sellak: slogan de Me Mame Adama Guèye, candidat indépendant.

Beesak: slogan de Me Doudou Ndoye, candidat du parti URP.

Tekki taaru Senegaak: slogan de Mamadou Lamine Diallo, candidat indépendant.

Ànd Jubbanti Senegaak: slogan de Abdoulaye Bathily, candidat de la LD / MPT.

Dekkal yaakaar : slogan d'Idrissa Seck, candidat du parti *Réewmi*.

Dooleel Senegaak: slogan de Modou Dia, candidat indépendant.

Takku defaraat Senegaak: slogan de la coalition dirigée par le candidat

Robert Sagna.

Ànd defar Senegaal: slogan de Landing Savané, candidat du parti *Ànd jëf*/ PADS.

Ce qu'il faut noter ici, c'est l'avancée de la démocratie populaire qui se traduit par la manifestation de la volonté des populations qui reconditionnent même les enjeux électoraux et le discours. Par exemple, pour une élection présidentielle au Sénégal, parler la langue nationale n'est pas une obligation constitutionnelle, c'est plutôt la langue officielle (niveau soutenu) qui marque l'obligation. Mais on voit que la réalité sociopolitique fait que pour espérer être candidat chanceux, il faut bien parler la langue véhiculaire (le Wolof). Si la constitution avait rejeté la candidature de Youssou Ndour⁶² en 2012, qui parle bien Wolof, c'est qu'en partie il ne remplissait peut-être pas aussi la condition concernant la maîtrise de la langue officielle (il n'a pas le niveau d'instruction requis). Par contre, même si la constitution ne considère pas la langue véhiculaire, celle du peuple (ce que voudrait la démocratie), la contrainte linguistique est d'autant plus coriace pour endiguer toute volonté politique d'un candidat prétendant à une élection présidentielle (car il y a des députés et des maires qui ne sont pas instruits) alors qu'il ne parle pas cette langue. Le cas de Karim Wade en est une preuve évidente.

Conclusion

Dans cette étude, nous avons montré que le discours électoral est un préconstruit, un cadre discursif d'un déjà là, un espace de contraintes d'ordres

⁶² Youssou Ndour, célèbre musicien, est un autodidacte. Sa candidature à la présidentielle de 2012 a été rejetée ; parmi les conditions, le candidat doit parler un français soutenu (académique), ce qui exige, en principe, un niveau universitaire.

« racial », culturel, ethnolinguistique, politique voire juridique. On pourrait croire que ce sont les candidats qui créent librement le discours. En fait, ils ne font que le réorganiser, lui donner vie et date. En effet, le discours est déjà là, caché dans les réalités sociales, dans les rapports sociaux qu'il organise en même temps. La situation sociopolitique, culturelle voire économique est le grenier dans lequel chacun puise pour parler. Cette (re)configuration du discours électoral n'épargne surtout pas la démocratie qui ne se construit pas en marge du discours électoral. On retient que les discours, en tant que « lien social », « ensembles de règles » et « espace de contraintes », réorganise le jeu démocratique. Si le discours est un lieu où la démocratie est éprouvée par les stratégies manipulatoires des politiciens ou, bon gré, mal gré, par les identités, il n'en demeure pas moins que la démocratie en Afrique, par l'exemple du Sénégal, a traversé les pires moments. Le leader africain en est tellement conscient que son discours s'articule toujours sur un ethos de démocrate ou de républicain. Terminons juste par faire remarquer que la démocratie est un idéal, en perpétuelle construction, ayant besoin de tensions (identitaire, lutte pour le pouvoir, combat bien/mal), quelque part, pour avancer. Le Sénégal l'a bien illustré dans son processus de démocratisation.

Eléments bibliographiques

ALTHUSSER Louis, 2011, « Idéologie et appareils idéologiques d'État (Notes pour une recherche) », *Sur la reproduction*, Sous la direction de Althusser Louis, Presses Universitaires de France, p 263-306.

CHARAUDEAU Patrick, 2004, « Le contrat de communication dans une perspective langagière : contraintes psychosociales et contraintes discursives », In *Psychologie sociale et communication*, Bromberg M. et Trognon A (dir.). Dunod, Paris.

ISSN : 2789-1674 *GRAPHIES FRANCOPHONES* NUMERO SPECIAL

CHARAUDEAU Patrick, 2005, *Le discours politique. Les masques du pouvoir*, Paris, Vuibert.

CHARAUDEAU Patrick, 2014, « L'art de mentir en politique », *Sciences Humaines* vol. 256, no. 2, p. 22-22.

CHARAUDEAU Patrick, 2015, « Le débat présidentiel. Un combat de mots. Une victoire aux points », *Revue Langage et Société*, p.109-129.

CEFAÏ Daniel. 1996, « La construction des problèmes publics. Définition des situations dans des arènes publiques, *Réseaux n° 75*, Paris, CNET

CISSE Momar. 2007, « Campagne électorale sénégalaise de février. De l'usage des slogans wolof comme mode de contestation de la langue-code », *Revue électronique internationale de sciences du langage, SUDLANGUES (N° 7)*, p. 73-95.

Diallo Demba. Thilel, 2019, « De la nécessité de politiques linguistiques plus réalistes en Afrique : réorganiser les rôles et les rapports entre langues nationales et langues étrangères », In *L'Enseignement-apprentissage des langues en questions : approches, contextes, pratiques, évaluations*, Sous la direction de A. Mabrouk et Kh. Mgharfaoui, Publications de la Faculté des Lettres et des Sciences Humaines, El Jadida, p. 121-131.

FOUCAULT Michel, 1968, « Sur l'archéologie des sciences. Réponse au Cercle d'épistémologie », *Cahiers pour l'analyse*, (n° 9) in DE, vol. 1, texte n° 59.

FOUCAULT Michel, 1969, *L'archéologie du savoir*, Paris, Gallimard.

FOUCAULT Michel, 1970, *L'ordre du discours*, Paris, Gallimard.

GOBARD Henri, 1976, *L'aliénation linguistique. Analyse tétraglossique*, Paris, Flammarion.

KOUROUMA Ahmadou, 1999, *En attendant le vote des bêtes sauvages*, Paris, Seuil.

KOUROUMA Ahmadou, 1970, *Les Soleils des indépendances*, Presses de l'Université de Montréal.

RAHNEMA Majid & ROBERT Jean, 2012, *La puissance de pauvre*, Paris, Actes Sud.

ISSN : 2789-1674 GRAPHIES FRANCOPHONES NUMERO SPECIAL

SENGHOR Léopold S. 1992, « Hommage à Pierre Teilhard de Chardin », *Libertés 5. Le Dialogue des cultures*. Paris. Le Seuil.

SHAYEGAN Daryush, 2012, *La conscience métisse*, Paris. Fayard.

SOW. Moustapha, 2016, *Médias et pouvoirs politiques au Sénégal : étude de la transition d'une presse d'État vers un pluralisme médiatique*, Thèse de Doctorat, Université de Lorraine.

WITTMANN Frank, 2006, « La presse sénégalaise et ses dérives. Précarité, informalité, illégalité », *Politique africaine /1*, (N°101), p.181-194.